

23 août 2012
NOCTURNE AU MONUMENT PACIFISTE DE CHÂTEAU-ARNOUX
AVEC PIERRE & DANIELLE ROY



Allocution de Pierre Roy:

Chers camarades

Nous sommes donc devant ce monument aux morts de Château-Arnoux qui vous frappe probablement par son unité, la cohérence de sa facture. Ce monument, dans toutes ses composantes, ne comporte aucune dissonance, ce qui n'est pas toujours le cas.



Je veux dire par là qu'on peut avoir une statuaire traditionnelle, plutôt patriotique, et un texte pacifiste. D'où, dans certains cas, un équilibre difficile.

Rien de tel ici.

Ici, c'est unité complète, cohérence totale, entre la statuaire et les parties écrites : nous avons de plus un poème qui dénonce la guerre, sonnet anti-guerre écrit par l'instituteur, Victorin Maurel, homme lettré, qui est la père de ce monument en tant que maire.

Comme le jour baisse, - malgré l'éclairage c'est un peu difficile pour déchiffrer -, je vous lis ce sonnet :

« Pax ... Vox populi !... »

Passant, incline-toi devant ce monument !...

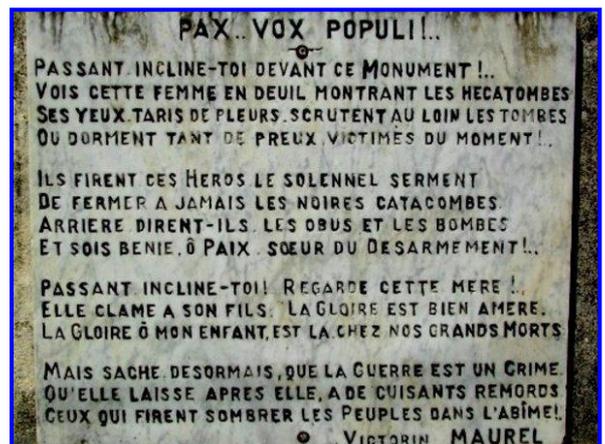
Vois cette femme en deuil, montrant les hécatombes :

Ses yeux taris de pleurs, scrutent au loin les tombes

Où dorment tans de preux, victimes du moment !...

Ils firent ces héros le solennel serment

De fermer à jamais les noires catacombes.



Arrière, dirent-ils, les obus et les bombes,

Et soit bénie, Ô Paix, sœur du désarmement !...

Passant, incline-toi ! Regarde cette mère !...

Elle clame à son fils : « La Gloire est bien amère.

La Gloire, Ô mon enfant, est là, chez nos grands Morts.

Mais sache désormais, que la Guerre est un Crime,

Qu'elle laisse après elle, à de cuisants remords,

Ceux qui firent tomber les peuples dans l'abîme ! »

C'est un monument d'une rare expressivité dans sa simplicité, j'allais dire sa modestie. Pas de choses grandiloquentes, pas de prétention à la monumentalité.

Cette sobriété est d'une grande force.

On m'a fait remarquer la charrue visible à l'arrière du jeune homme brisant l'épée. C'est clairement l'opposition entre l'œuvre de mort qu'est la guerre et l'œuvre de vie qu'est le travail des champs.

Dans le livre que nous avons écrit, Danielle et moi, nous l'avons inséré dans un chapitre que nous avons appelé « monuments aux morts à intention antimilitariste ».

Le thème de l'épée brisée est ce qui nous a incités à le placer dans cette catégorie. C'est un thème que l'on trouve aussi à Levallois-Perret. Un jeune homme, ici et là-bas, casse une épée sur sa cuisse. Symbole très clair du refus de la guerre. De plus ici, nous avons le chagrin de la mère qui se cache le visage pour dissimuler ses larmes, le tout se déploie en deux mouvements très complémentaires sur le plan de la signification et de la statuaire.

Le sculpteur a su rendre, dans le dynamisme différencié des deux personnages, dynamisme inscrit dans la pierre, cette double réaction : chagrin d'une mère et rejet par son fils de ce qui en a été la cause, la mort du père à la guerre.

Ce monument a été déplacé à la fin des années 80 du siècle dernier pour que les rassemblements du 11 novembre et du 8 mai, et éventuellement à d'autres dates, puissent se tenir à l'écart du bruit du trafic routier.

Vous pouvez voir que la colonne où est inscrite la sobre mention *À nos morts* porte à son sommet la représentation d'un globe terrestre. Probable allusion à la nécessité mondiale de la Paix. N'oublions pas que ce monument est relativement tardif. La plupart des monuments aux morts datent du début des années 20. Celui-ci date de 1928, c'est-à-dire d'une époque où Briand a préparé ou déjà signé le pacte avec l'homme d'Etat américain Kellogg, pacte signé en août de cette année 1928 et destiné à assurer la Paix à l'échelle du globe. On peut supposer, ce serait à vérifier mais les présomptions sont fortes en ce sens, que les initiateurs de ce monument ont trouvé dans ce pacte un encouragement à lui donner le caractère pacifiste qui est le sien.

Cette émotion que nous ressentons du fait de la présence de cette mère et de ce fils, nous la ressentirions très probablement avec la même intensité à Strasbourg, où du fait de la situation particulière de l'Alsace dans le conflit, le sculpteur a représenté une sorte de *Pieta* laïque : une mère tient sur ses genoux deux corps de jeunes hommes gisants, la tête tournée, pour l'un, vers la France et pour l'autre, vers l'Allemagne. Vous trouverez ce monument si particulier lui aussi dans notre livre *Autour de monuments aux morts pacifistes en France*. On aurait une émotion du même type à Equeurdreville dans la Manche où l'on voit une veuve, un petit enfant dans les bras, un autre serré contre ses jupes, au-dessus de l'inscription *Que maudite soit la guerre*.

À une question qui m'a été posée, sur nos sources, je réponds simplement : nos sources, nos enquêteurs, ce sont les libres penseurs et les amis pacifistes qui, au cours de leurs voyages en France, repèrent des monuments et nous les signalent en nous envoyant des photos, et parfois même des références, voire des délibérations de conseil municipal. Evidemment, nos propres déplacements, forcément inférieurs aux 36 000 communes, ne nous auraient pas permis de repérer un aussi grand nombre de monuments aux morts pacifistes que ceux que nous avons répertoriés.

Donc, chers camarades, vous voyez ce qu'il vous reste à faire.

Beaucoup me disent que tout comme moi, ils ont été longtemps indifférents aux monuments aux morts des villages qu'ils traversaient. Maintenant c'est différent. Ce qui ne veut pas dire qu'à chaque fois, on tombe sur quelque chose d'intéressant, mais c'est le propre de la recherche, y compris en ce domaine ! Ne pas oublier que tout doit être pris en compte, la statuaire et le texte en particulier qui dédie le monument. Ici c'est *À nos morts*. Beaucoup de monuments aux morts pacifistes expriment ainsi leur pacifisme en refusant les inscriptions hyperboliques du genre *À la mémoire glorieuse de nos enfants morts héroïquement pour la patrie*. Ou tout aussi mensongèrement, *Morts pour la France*. Car nous le savons, ils sont morts « par » la France et non « pour ». « *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels* » disait Anatole France.

Autre préoccupation pour Danielle et moi, dans ce travail, outre l'absence d'accessoires militaires offensifs, il est décisif qu'il n'y ait pas d'allusion ou de connotation religieuse. L'Église catholique, après la loi de Séparation, pour en quelque sorte se réinstaller dans le paysage quotidien, avait déjà réoccupé une place importante durant la guerre de 14-18, à la faveur de la mort en masse (messes pour les soldats, médailles religieuses, présence auprès des blessés, des agonisants, etc.) et à la faveur aussi de la protection spéciale, vu les circonstances, des autorités civiles et militaires. La guerre finie, l'Église catholique, en France, n'a pas hésité à faire surmonter certains monuments aux morts d'une croix. Il ne s'agit pas d'une simple croix tombale qui, quelque part dans un ensemble sculpté, peut symboliser, sans plus, la mort d'un soldat, mais d'une véritable mainmise idéologique sur un monument aux morts.

Croix de ce type et inscriptions patriotiques disqualifient pour nous de tels monuments à se prétendre vraiment pacifistes, car la captation d'un monument aux morts par l'Église est antirépublicaine, et les mentions patriotiques ou revanchardes sont étrangères, voire contradictoires, avec l'idéal de paix. Je laisse de côté le cas alsacien-lorrain qui a échappé à la loi de séparation y compris en ce domaine. Mais quelque émouvante que soit la vieille paysanne de Termignon en Savoie, le *Morts pour la France* qui figure sur son socle fait que nous ne l'avons pas retenue. Ce sont nos choix non revanchards.

Encore une précision répondant à une de vos interrogations.

Beaucoup de paramètres sont intervenus dans la conception et la réalisation des monuments aux morts.

Une commission préfectorale avait été mise en place dans chaque département pour donner l'autorisation de construire. On subordonnait l'octroi d'une subvention d'Etat à la conformité du monument aux critères définis par la commission qui pouvait refuser un projet jugé non-conforme.

Cela s'est produit. Pour ne rien vous cacher, quand nous avons travaillé sur le monument aux morts de Saint-Martin d'Estreaux dans la Loire, le monument au très justement célèbre manifeste anti-guerre gravé dans la pierre, nous avons trouvé dans le journal paroissial une diatribe du curé contre le monument, réclamant du préfet un action énergique identique à celle que le préfet des Landes avait menée à Tarnos, en ordonnant que les inscriptions pacifistes du monument de cette localité soient effacées, ce qui a entraîné la démission du maire - ou peut-être même sa destitution.

On a eu le même cas de figure à Saint-Junien dans la Haute-Vienne. D'ailleurs nos camarades libres penseurs du département - avec l'accord des élus locaux - ont entrepris une démarche pour que les inscriptions initiales soient restituées. Comme il y a le monument de Gentioux dans la Creuse qui est assez proche, le plus célèbre des monuments pacifistes que nous honorons, avec l'écolier en blouse brandissant le poing sous la liste des morts et désignant l'inscription *Maudite soit la guerre*, nous aurions – si l'on y ajoute ce qui va se passer à La Courtine le 15 septembre- un véritable circuit pacifiste internationaliste dans cette région limousine.

Permettez-moi de signaler au passage que notre combat pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple s'articule parfaitement avec cet aspect de notre rapport général aux monuments aux morts. C'est ainsi qu'à Saint-Martin d'Estreaux nous avons dans le texte les deux membres de phrases suivants :

Des innocents au poteau d'exécution

Des coupables aux honneurs

Cela nous renvoie clairement aux fusillés et à notre exigence de réhabilitation globale.

Je précise qu'il est arrivé assez souvent que les municipalités passent outre à la barrière des crédits d'Etat en recourant à la souscription et s'en contentant, pour rester fidèle à leurs intentions. Il est arrivé aussi que les commissions aient renoncé à poursuivre les contrevenants. Mais les monuments - en quelque sorte dissidents - n'ont la plupart du temps pas été inaugurés. Sachez que lorsque nous avons entrepris notre travail sur Saint-Martin d'Estreaux dans la Loire, nous avons consulté un ouvrage universitaire écrit sur les monuments aux morts du département. On suppose que le professeur qui dirigeait les étudiants investis dans cette étude que le professeur en question a signée de son nom, donc qu'elle a faite sienne, les a envoyés aux archives de la préfecture et comme Saint-Martin d'Estreaux n'a pas été inauguré, dans le travail en question il ne figure pas !

Un dernier mot.

Les monuments aux morts sont souvent conformistes mais ce que retient la population c'est plus un message de *Jamais plus* qu'un message de revanche, quels qu'aient été les efforts de certains pour affirmer une dominante cocardière ou revancharde.

Ce qui prouve que les monuments aux morts pacifistes sont des monuments non seulement selon notre cœur à nous libres penseurs mais aussi selon le cœur du peuple en général..

C'est ainsi que ce fut un enjeu. Un de plus. De caractère politique, laïque, esthétique parfois.

Pour ce monument de Château-Arnoux qui nous rassemble, le contexte politique ayant changé, il est probable qu'il n'a pas été soumis aux mêmes contraintes, d'où cette parfaite réussite.

Bref, vous constatez que ce sujet des monuments aux morts pacifistes laïques est un sujet vaste et passionnant.

Un grand merci à la Fédération 04 de la Libre pensée pour nous avoir permis de voir celui-ci qui est vraiment un des plus aboutis.

Pierre Roy